

Protection de l'Enfance ... Améliorer et sécuriser le parcours des jeunes



JEUDI 26 MARS 2020
8H30 - 17H00

IRTS de Franche-Comté
AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions IRTS de Franche-Comté en ligne sur www.irts-fc.fr

- Tarif individuel : 60 €
- Tarifs groupes : consulter notre site

Inscriptions CNFPT

- Agents territoriaux, inscription via la plateforme CNFPT, code d'inscription : B3C36001
- Contact - Sylvie MARADAN - sylvie.maradan@cnfpt.fr

CONTACT

Secrétariat PREFAS
Séverine CHAPOUTOT
03 81 41 61 02
severine.chapoutot@irts-fc.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr

ARGUMENTAIRE

« La Protection de l'Enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. » Ces dernières décennies, notre société a considérablement évolué sur de multiples plans entraînant, entre autre, une modification des modèles familiaux. Les rôles parentaux comme les repères éducatifs en sont particulièrement bouleversés, laissant de nombreux parents démunis dans leurs fonctions et nécessitant le recours à des tiers comme la Protection de l'Enfance. Ces évolutions impactent les missions et acteurs de la Protection de l'Enfance de manière suffisamment conséquente pour y consacrer une journée d'étude.

En effet il apparaît que d'un côté, pour les familles en difficulté éducative, malgré des parcours réussis, prédominant la crainte d'un contrôle, un sentiment d'incompréhension, de défiance vis à vis de la Protection de l'Enfance et des travailleurs sociaux,

Et de l'autre, les acteurs de la Protection de l'Enfance ont le sentiment d'un malaise profond, (commun à bien d'autres secteurs du travail social) face aux besoins de plus en plus diversifiés, et aux difficultés des situations vécues par les jeunes. Par-delà la question des moyens, ils ont alors à faire face à une situation bien plus complexe où leurs champs d'intervention traditionnels (le médico-social et la protection judiciaire) doivent s'adapter à une nouvelle entité dans laquelle l'intérêt de l'enfant s'articule à la pluralité des environnements familiaux, conduisant parfois à un déficit de sens de leur action, de cadre et d'outils de réflexions et d'évaluation

Au final, ce secteur d'activité souffre d'un déficit d'image et réputation

Or, la Protection de l'Enfance n'est pas que ce que montre les médias, à grands coups de communication et de faits

divers. Les effets négatifs de certaines caricatures médiatiques ne facilitent pas l'appréhension des enjeux autour de la Protection de l'Enfance.

Car aujourd'hui, Il faut intégrer à ces constats, celui d'une véritable appétence des acteurs de la Protection de l'Enfance pour aller de l'avant, faire bouger les territoires, les modalités de prise en charge de façon à s'adapter aux évolutions des besoins du public accueilli.

A cet égard, la loi du 14 mars 2016 a eu un véritable effet stimulant, en restituant ce sens perdu, avec la volonté de mieux répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant en développant la prévention, en repérant plus tôt les enfants en danger, en stabilisant les parcours des enfants placés.

Un programme ambitieux, difficile à mettre en œuvre car le système de l'Aide sociale est complexe ; quant aux enfants, ils ont des besoins spécifiques auxquels il faudrait pouvoir répondre au cas par cas : un vrai travail de dentellière ...

Un changement de paradigme pour transformer les regards et les pratiques tant institutionnelles que professionnelles sur la parentalité, l'enfant lui-même, son environnement, les autres acteurs éducatifs est alors incontournable.

C'est une nouvelle orientation motivante et mobilisatrice, qui ouvre des perspectives en invitant à revisiter les repères existants pour en faire émerger des nouveaux pour les professionnels et les institutions. Ceci en s'appuyant sur les besoins et les attentes des jeunes et des familles. Les institutions doivent inventer sans cesse de nouveaux modes d'intervention et de coopération.

Cette journée d'étude et de réflexion collective vise à donner à voir une autre image de la Protection de l'Enfance en questionnant les pratiques et en valorisant les expériences et innovations conduites sur le terrain.

Experts, décideurs, magistrats, représentantes de l'État, acteurs de terrain, porteront un regard renouvelé sur la mise en œuvre effective des droits de l'enfant accueilli, et aideront à préciser les conditions et modalités de ces évolutions.

8h30 - 9h00 *Accueil des participants*

9h00 - 9h15 *Allocution d'ouverture* - **Isabelle SAUVAGE-CLERC**, Directrice du PREFAS, IRTS de Franche-Comté et un représentant du CNFPT

9h15 - 9h30 *Introduction de la journée* - **Nasséra SALEM**, Cadre pédagogique PREFAS, IRTS de Franche-Comté

Discutant : Jean-Paul LIGIER, Cadre en Protection de l'Enfance, Conseil Départemental du Doubs

9h30 - 10h30

Geneviève AVENARD, Défenseure des Enfants, Adjointe du Défenseur des Droits, Paris

« Les droits de l'enfant : une boussole ! Mais pour quelle effectivité aujourd'hui ? »

10h30 - 10h45 *Pause*

10h45 - 12h15

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Médecin, auteure du Rapport de « La Démarche de consensus sur les Besoins fondamentaux de l'Enfant » (mission ministérielle / 2016-2017), Directrice scientifique de l'École de Protection de l'Enfance (Paris).

« La Protection de l'Enfance : Définition, évolution et enjeux »

12h15 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 15h15

Catherine SELLENET, Psychologue clinicienne, docteur en sociologie, Master de droit, Chercheur au CREN (Centre de recherches en éducation de Nantes)

« Turbulences et innovations en protection de l'enfance dans le travail avec les familles »

15h15 - 15h30 *Pause*

15h15 - 15h45

Philippe CHÂTELAIN, Directeur, Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, Conseil Départemental du Doubs

Christine LADENT, Chef de service du pôle adolescents, Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, Conseil Départemental du Doubs

« Penser différemment l'exercice de nos missions »

15h45 - 16h15

Pierre AGAMENNONE, Directeur MECS André MARGUET, Pontarlier, Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

« Prévenir le décrochage scolaire par une approche singulière »

16h15 - 16h45

Jean-François MARTZLOFF, Directeur du Pôle Hébergement et Protection de l'Enfance, Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (AHSSEA)

« L'accueil séquentiel : une réponse d'actualité aux besoins des personnes »

16h45 - 17h00 *Clôture de la journée*

Cette journée est organisée en partenariat avec la délégation Franche-Comté du CNFPT.